

LE CASSIDEN

SEPTEMBRE 2011

EDITO



Cassidennes,
Cassidens,
Chers amis,

En 2006, la municipalité décidait de céder la Madie pour une durée de 25 ans à Monsieur Jean Marc Banzo, chef doublement étoilé. L'idée qui présidait à cette décision n'était pas mauvaise en soi, et j'y souscrivais. Il s'agissait de favoriser l'implantation d'un restaurant étoilé à Cassis, qui souffrait et souffre toujours d'un manque chronique d'établissements de prestige, susceptibles d'accueillir la clientèle que notre village, ses habitants et son tissu économique sont en droit d'attendre.

Pour autant, je n'étais pas favorable au choix du lieu, la Villa Madie, dont je pensais et dont je continue de penser qu'elle aurait pu servir plus pertinemment d'autres projets municipaux.

Cinq ans plus tard, malheureusement, les événements m'ont donné raison : la Villa Madie a été déclarée en redressement judiciaire en avril dernier, et croyez bien que je n'éprouve aucune satisfaction à le constater.

Je n'ai aucune vocation à jouer les Cassandra mais force est de constater que les effets cumulés d'importants surcoûts de travaux, d'une mésentente grave entre les associés fondateurs

du restaurant et de la crise de 2008 ont eu raison du projet porté par Jean Marc Banzo. Pour autant cet homme au courage peu commun, ce créateur de cuisine unanimement loué pour son talent par les critiques gastronomiques les plus exigeants a su non seulement éviter pendant ces cinq ans un naufrage que d'aucuns se complaisaient à annoncer, mais aussi s'attirer la sympathie voire l'admiration de certains, au premier rang desquels un industriel marseillais qui préside aux destinées d'un groupe agroalimentaire fort honorablement connu.

La rencontre de ces deux hommes a fait renaître l'espoir d'un projet viable : au moment où la seule perspective qui s'offrait à moi était celle, fort peu encourageante, de vous rendre compte d'une perte totale de contrôle de la municipalité sur une Villa Madie vouée aux convoitises d'investisseurs aux objectifs plus ou moins avoués, le président de Soufrière est venu se présenter à nous en tenant un discours clair et positif : oui, la Madie peut survivre, oui, Jean Marc Banzo mérite de mener à bien son projet de faire de la Madie un grand étoilé, et oui ce projet comporte des contraintes économiques au premier rang desquelles la nécessité de maîtriser totalement le foncier, ce qui supposait que la municipalité se défasse des droits qui lui restait sur la Villa Madie qui, rappelons le, était déjà la propriété de Jean Marc Banzo jusqu'en 2031.

Pour le Conseil municipal, l'alternative était la suivante : soit laisser la Madie aller «à la casse» c'est à dire après une liquidation judiciaire qui était inévitable sans repreneur, laisser la Madie partir au plus offrant sans pouvoir rien maîtriser ni la personne des acheteurs, ni leurs «projets», soit céder nos droits à un investisseur solide et connu, dont le projet est clair puisqu'il s'y engage par contrat, s'agissant de porter la Madie vers la consécration gastronomique.

La négociation fut âpre cependant puisque par delà cet engagement ferme de Soufrière, il m'est apparu indispensable dans l'intérêt des Cassidens d'obtenir un prix de cession de nos droits supérieur à l'avis des services de l'Etat consultés à cet effet. L'Etat évaluait les droits de la ville dans la Madie à 2,4 millions d'euros. Nous avons obtenu 500.000 euros de plus et ce ne fut pas une mince affaire : plusieurs fois en quelques jours, les négociations ont été rompues, puis ont repris pour enfin aboutir, à quelques heures de la date limite imposée par le Tribunal de Commerce au résultat suivant : 2,9 millions d'euros encaissés par la Ville pour la cession des droits nous restant dans la Madie, engagement de consacrer le lieu à la restauration gastronomique jusqu'en 2026, Jean Marc Banzo reste chef du lieu, et les emplois sont préservés. Précisons enfin que la Madie ne passant pas en liquidation judiciaire, les arriérés de loyer accumulés nous seront remboursés.

En l'état de ces accords inespérés, j'ai quelque peine à comprendre le vote «contre» des conseillers d'opposition qui avaient voté «pour» la cession de la Madie pour 25 ans à Jean Marc Banzo en 2006, alors même que les conditions de la cession de 2006 étaient bien moins avantageuses pour la Mairie que celles résultant de la décision que nous venons de prendre.

J'ai également quelque peine à comprendre la position du conseiller d'opposition socialiste qui regrette que le Conseil municipal ait décidé de se désengager d'une entreprise dite «de luxe» qu'il vilipende d'ordinaire, ce qui nous permet de dégager une recette de 2,9 millions d'euros qui sera réinvestie dans des projets et équipements consacrés au service de tous les Cassidens.

Peu importe : plus que le sentiment, j'ai la conviction que le Conseil municipal a pris la bonne décision, qui permet à Cassis aussi bien de conserver sur ses terres un établissement de prestige que de réorienter 3 millions d'euros vers de nouveaux investissements. La détermination est parfois payante.

Danielle MILON
Maire de Cassis

Vice-Présidente de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

C'EST LA RENTRÉE !



Pour les petits Cassidens, les vacances au Centre aéré se sont terminés dans la joie autour d'une grande fête. Ouvert tous les jours de la semaine du 4 juillet au 25 août, il a tourné à 100 % de ses capacités proposant un

programme d'animations diversifié selon l'âge des enfants. Mais l'été se termine et les enfants ainsi que les familles se préparent à la nouvelle rentrée.

La rentrée en dates

- A l'école maternelle *Cap Canaille* et à l'école élémentaire *Leriché Mistral*
Le 5 septembre à 8h30 pour tous les élèves.

La présence de tous les enfants inscrits est indispensable pour la maternelle *Cap Canaille*.

Mr l'Inspecteur de l'Education Nationale viendra effectuer le comptage des élèves effectivement présents. C'est ce constat des effectifs le matin de la rentrée qui pourra nous permettre d'obtenir la réouverture éventuelle de la 5^{ème} classe. En cas d'absence d'un élève, un courrier d'excuse signé des parents devra impérativement parvenir à la directrice de l'école maternelle au plus tard le matin de la rentrée à 8h20.

- La garderie
Le 5 septembre : pas de garderie du matin. La garderie du soir école *Cap Canaille* sera assurée.
- La cantine
Fonctionnera dès le 5 septembre pour tous les élèves inscrits et présents le matin en classe.
- L'étude surveillée école *Leriché Mistral*
Dès le 5 septembre de 16h30 à 18h pour les enfants préalablement inscrits.

- La Respélido (le MAC)
Le 5 septembre à partir de 8h30 selon les RDV des adaptations ; pas de repas le midi jusqu'au vendredi 9 septembre (inclus).
- Le Lavoir
Ouverture le 23 août à 8h.
- Le Centre aéré (ALSH)
Ouverture le 7 septembre à 8h.
- Les Parpaillous
Ouverture le 20 septembre à 9h.

Les services organisés par la ville de Cassis à disposition des parents et des écoles (sur inscription)

- Le Centre aéré (ALSH)
Les mercredis et vacances scolaires de 8h à 18h.
- Garderie du matin
Pour les écoles *Cap Canaille*, *Leriché Mistral* et *Sainte Claire*, une garderie est assurée de 7h30 à 8h20, tous les matins du temps scolaire.
- Garderie du soir
Pour l'école *Cap Canaille*, une garderie est en place de 16h30 à 18h30.

Les inscriptions au Centre aéré et à la garderie périscolaire se font auprès de Nathalie Delcourt au 04 42 01 31 33.

- Les transports
Selon les circuits scolaires s'effectuent à partir de 7h50 le matin et 16h50 le soir.

Le retrait des cartes de transport et les inscriptions à la cantine s'effectuent au guichet de la vie scolaire au rez-de-chaussée de la mairie.

L'école privée Sainte Claire

- Ecole maternelle
Le 5 septembre à partir de 8h30 pour la petite section (créneau de 1h environ par groupe de 5 ou 6 familles) ;

- Le 6 septembre matin l'école est encore réservée aux «petits» pour une adaptation réussie et une bonne familiarisation ;
Le 6 septembre à partir de 13h30, accueil des «moyenne section» et «grande section».

- Ecole primaire
Le 5 septembre : à 9h pour le CP, 10h30 pour le CE1, 14h30 pour les CE2/CM1/CM2
- La cantine
Le 5 septembre pour les CP et CE1, le 6 septembre pour les CE2/CM1/CM2 et le 8 septembre pour l'école maternelle.
- La garderie et l'étude
A partir du 8 septembre.

Les travaux réalisés dans les écoles

- Ecole maternelle *Cap Canaille*
Rénovation de la peinture de deux classes, de l'ancien dortoir et de l'étanchéité de la salle d'accueil.
- Ecole *Leriché*
Rénovation faux plafond de l'entrée.

TÉLÉPHONES UTILES

Service <i>Enfance Petite Enfance</i>	04 42 73 39 16
Ecole maternelle <i>Cap Canaille</i>	04 42 01 73 80
Ecole élémentaire <i>Leriché Mistral</i>	04 42 01 78 75
Le Lavoir	04 42 01 14 19
La Respélido	04 42 01 00 94
Centre aéré	04 42 01 31 33
Les Parpaillous	04 42 01 89 24
Transports scolaires	06 77 38 96 83
Restauration scolaire	06 77 04 76 36
Guichet Vie Scolaire	04 42 01 66 67/68
Ecole <i>Sainte Claire</i>	09 50 01 78 11

POINT TRAVAUX

Centre du village

Dans le cadre du plan quinquennal du Conseil général et grâce à l'aide précieuse de la communauté urbaine MPM, nous avons décidé de suivre un programme de travaux ambitieux pour Cassis.

Depuis mars 2010, des travaux de modernisation des réseaux électriques, télécom, eau, assainissement, gaz ont eu lieu. Ces travaux, nécessaires, se sont inscrits dans une démarche de sécurisation du réseau électrique et d'amélioration de la qualité de fourniture à Cassis. Ils étaient aussi la phase préliminaire à la réfection de l'ensemble des voies de la vieille ville.

Les travaux de revêtement de surfaces débuteront le 12 septembre. L'achèvement est prévu au 28 juin 2012. Nous rappelons que pendant la durée des travaux, la circulation est interdite dans le centre ancien.

Afin de mieux vous informer sur ce projet d'envergure, une réunion publique est prévue pour tous les Cassidens

Judi 8 septembre à 18h30

à l'Oustau Calendal

Exemple : photomontage rue Lamartine



Autres travaux

- Du 29 août au 9 septembre
- Rue P. Puget, angle rues F. Mistral et JB. Ducros, angle rues M. Arnaud et T. Rastit : achèvement des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.
- Rues J. Simon et F. Mistral : extension réseaux gaz.
- Début septembre jusqu'à fin octobre
- Avenue P. Imbert (du rond point Clos du Bagnol jusqu'à intersection de l'avenue M. Foch, garage Peugeot) et de la rue Y. Bourdes : travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.
- Début septembre
- Extension de la vidéo-protection : 7 sites supplémentaires (dont 2 en périphérie). 5 caméras seront déplacées et 5 entrées de ville seront surveillées avec des caméras à lecture de plaques d'immatriculation dans les 2 sens et 1 caméra de supervision du trafic routier.
- Courant septembre
- Calanque de Port Miou : équipement Edf, eau potable, assainissement, station de relevage, douches.
- Impasse du littoral : assainissement et station de relevage pour les villas restantes. A terme, toute la Presqu'île sera raccordée.

RUBRIQUE DE L'OPPOSITION

La quiétude estivale !

Cassis est une station balnéaire qui attire de plus en plus de visiteurs désireux de découvrir un site exceptionnel et toujours préservé. Plusieurs animations vont ponctuer notre saison estivale attirant encore plus de vacanciers et donc un plus pour l'activité économique de notre village.

Mais attirer toujours plus de monde nécessite une politique de maîtrise à long terme de la circulation et du stationnement. Le parking de délestage des Gorguettes, mis en place par l'ancienne municipalité et tant critiqué à l'époque, a démontré son intérêt et son succès. Il faut poursuivre dans cette voie qui est celle du désengorgement du cœur de village. Aucune solution n'est actuellement proposée.

Cassis n'a pas besoin de mauvaise foi mais de projets qui protègent son environnement et sa sécurité. Si le rôle d'une mairie est de « penser l'avenir », la priorité n'est-elle pas de réserver des terrains au Brégadan dans le but d'anticiper de nouveaux parkings extérieurs ?

Plus de visiteurs c'est aussi malheureusement plus de risques d'insécurité... 33 caméras déjà installées et 15 en projet sont probablement

un atout sécuritaire mais elles ne remplacent en rien la présence humaine sur le terrain... Les policiers municipaux omniprésents font de leur mieux mais les effectifs sont-ils en adéquation avec la charge de travail liée à l'augmentation de la population pendant la saison estivale ? Et la nuit, combien sont-ils pour répondre aux besoins de sécurité des Cassidens ? Nos préoccupations sont l'amélioration de la vie au quotidien des Cassidens et la qualité d'accueil des visiteurs. Nous vous souhaitons un très bel été !

«Ensemble pour Cassis»

Jocelyn Boyer, Claire Maréchal, Michèle Signouret.

Quelqu'un «Madie»

En 2006, la précédente municipalité confiait par un bail emphytéotique très avantageux «La Villa Madie», bien communal, à un restaurateur pour l'ouverture à grand frais d'une «table gastronomique». Ce projet, qui en son temps avait soulevé bien d'interrogations, tourna rapidement à la chronique d'un désastre financier annoncé. La première victime en fut naturellement la commune en raison du non paiement des

loyers (dette à ce jour de 220 000 €). En avril 2011, La Villa Madie fut placée en redressement judiciaire. Une très discrète société holding cassidaine (le nom de son PDG ne fut même pas cité en conseil municipal par Mme MILON), se propose de la reprendre à la condition exclusive que le foncier de La Villa Madie (4000 m2) soit cédé par la commune pour 2 900 000 € soit 725 € le m2. C'est cette proposition que la majorité municipale a voté le 6 juillet 2011. La GAUCHE s'est évidemment opposée à cette braderie.

Félicitons néanmoins l'heureux acquéreur (la société SOUFIRELLE ou toutes sociétés qu'elle détient ou contrôle) pour ce bel investissement.

En effet, il prouve aux impécunieux qui pouvaient être déroutés à la seule vue des tarifs pratiqués que La Villa Madie reste dans certaines circonstances et pour quelques uns accessible pour un prix finalement très raisonnable. Il montre aussi l'insoutenable légèreté des majorités municipales UMP successives à l'égard du Bien Public.

Claude Michel
Parti Socialiste, Gauche Unie.

2ÈME ÉDITION DES VENDANGES ÉTOILÉES

Le temps d'un week-end, la gastronomie française a rendez-vous avec les vins de Cassis, pour la 2^{ème} édition des Vendanges Étoilées.



Apprendre à sublimer les produits régionaux en accord avec la subtilité des vins cassisains, découvrir un geste culinaire, une recette d'exception, des produits remarquables, déguster les plats réalisés en direct par des grands chefs étoilés, partager ensemble des moments uniques dans un lieu magique, tel est le programme de cette seconde édition des *Vendanges Étoilées*, parrainée

pour la 2^{ème} année consécutive par le chef triplement étoilé **Alain Passard** et en présence de **Philippe Faure-Brac**, meilleur sommelier du monde et des gourmandises littéraires de **Patrick Poivre d'Arvor**.

Quatre temps forts rythmeront cette désormais traditionnelle rencontre gastronomique dédiée au partage et à la dégustation.

Premier temps fort, les démonstrations des Chefs à l'Oustau Calendal.

Alain Passard (3 étoiles Michelin, restaurant *l'Arpège* à Paris), **Mathieu Viannay** (2 étoiles Michelin, restaurant *La Mère Brazier* à Lyon), **Jean-Marc Banzo** (2 étoiles Michelin, *Villa Madie* à Cassis, *Clos de la Violette* à Aix en Provence), et **Jean-André Charial** (2 étoiles Michelin, *L'Oustau de Baumanière* aux Baux de Provence) accompagné de **Fanny Rey**, finaliste Top Chef 2011, vous proposeront lors de démonstrations culinaires de découvrir en direct une de leur recette, avec les commentaires avisés de **Vincent Ferniot** (journaliste gastronomique et chroniqueur culinaire, France 3 – *Midi en France*).

Second temps fort, les « **shows cooking** » dans le jardin public.

Nouveauté cette année, au sein d'un **marché des producteurs** et de son potager qui sera installé dans le jardin public, des chefs de la région tels que **Damien Arnaud** (restaurant *Rochebelle* à La Ciotat), **Antoine Marret** (restaurant *Romano* à Cassis), et **Florent Saugeron** (restaurant *La Cuisine de Florent* à Marseille), pour ne citer qu'eux (mais la liste est longue) réaliseront devant vous leurs plats préparés à partir des produits régionaux.

Troisième temps fort, le concert jazzy à « **4 planchas et 8 mains** », qui sera réalisé par les grands chefs étoilés présents sur le port, rythmera la dégustation des vins de Cassis le dimanche 25 matin.

Et pour le quatrième temps fort, retour à la tradition avec la **Messe des Vignerons et des Vendangeurs**, qui sera célébrée cette année par **Monseigneur Pontier**, archevêque de Marseille.

D'autres animations viendront ponctuer cette édition 2011, telles que la célébration des **75 ans de l'AOC Cassis**, le concours pour les enfants des écoles cassisaines « **Dessine-moi une recette** », l'exposition des « **collages** » et la séance de dédicace d'Alain Passard aux Salles voûtées, l'atelier pour apprendre à réaliser un mendiante au chocolat au Four banal, la **Journée Nationale de la Gastronomie** vendredi 23, le **Marché des Producteurs** et son potager, le **salon professionnel** à l'Oustau Calendal qui vous permettra de devenir un vrai chef derrière votre piano, et de nombreuses autres surprises pour les passionnés de gastronomie.

Au total, ce seront cette année plus de **12 chefs** qui seront présents pour mettre en valeur les produits régionaux et s'accorder avec nos **11 domaines** viticoles cassisains !

Retrouvez toutes les informations détaillées en page 4 ou sur le site : www.les-vendanges-etoilees.com

INAUGURATION DU LOCAL DU CCFF

Ils sont discrets, volontaires et toujours sur le terrain depuis 40 ans ! Pour que ces hommes et ces femmes du **Comité Communal des Feux de Forêt de Cassis**, tous bénévoles, qui consacrent une grande partie de leur temps à protéger notre patrimoine naturel, puissent le faire dans les meilleures conditions, il était temps qu'ils aient leur propre espace !

C'est chose faite !

Bureau, atelier, vestiaire et abri-véhicules, tout a été créé pour le confort de notre comité. Le terrain situé face à la caserne des pompiers est un **lieu stratégique** compte tenu de l'**étroite collaboration**

entre le comité et les pompiers.

Merci encore à tous ces bénévoles cassisains, amoureux de leur village, qui s'engagent au quotidien et s'impliquent dans le CCFF depuis 40 ans, pour sauver nos forêts si fragiles, pour sauver des vies.

Rappelons que le comité de Cassis a parmi ses rangs un même responsable depuis 1989 : Yves Liautaud, dont l'implication et le dévouement ne cesse de croître



depuis qu'il a rejoint le CCFF en 1981 et compte :

- 45 personnes toutes bénévoles ;
- 3 véhicules porteurs d'eau d'une capacité de 500 l ;
- 2 véhicules logistiques de transport de troupes ;
- 1 camion citerne de 5 000 l.

Un très bon anniversaire au **Comité Communal des Feux de Forêt de Cassis** !

Et rappelons-nous que la prévention des risques naturels est l'affaire de tous.

L'ECHO DES ASSO

L'association L'Art et la Manière

Cela fait bientôt 15 ans que *L'Art et la Manière* organise des stages de peinture chaque été. L'association vous invite à les rejoindre les 8, 9 et 10 septembre pour ces 3 derniers jours de stage : « Carnet de voyage, au cœur de la Provence ». *L'Art et la Manière* propose également des cours à l'année.

Bulletins d'inscriptions disponibles auprès de : contact@peindreacassis.com ou 06 99 36 33 23.

Un week-end de braderie les 1^{er} et 2 octobre

En cette belle fin de saison estivale, le centre du village sera en ébullition avec la 4^{ème} édition de la braderie à l'initiative de l'association des **Artisans, Commerçants de Cassis**, présidée par Marie-Pierre Baille. Dans une ambiance festive, ce sera de nouveau l'occasion de dénicher les meilleures affaires proposées par les commerçants de Cassis. Deux jours pour souhaiter la bienvenue à l'automne !

PÊLE MÊLE !

Recrutement de surveillants aux écoles

Comme l'an dernier, la ville recrute des surveillants pour assurer la sécurité des enfants aux passages piétons à proximité des écoles. Si la ville privilégie toujours les Papy et Mamy School, le recrutement est étendu en cette rentrée à tous demandeurs d'emploi justifiant de qualifications adéquates. Renseignements au 04 42 01 66 94.

La ville s'équipe d'une balayeuse électrique



La société Prodim a remis à la municipalité la première balayeuse écologique française baptisée *Eco 36* en juillet dernier. Primé en 2007 au Salon

des Maires, cet engin de petit gabarit (1,40m de large) à motorisation électrique respecte l'environnement et se fait remarquer par sa discrétion sonore. Son coût d'exploitation est également des moindres : 0,90 € de l'heure et son entretien quasiment nul. Entièrement recyclable en fin de vie, il est équipé d'un container interchangeable de 360 litres et d'un tuyau aspirateur de voirie. Une belle acquisition, à la pointe du progrès en matière de développement durable, idéal pour l'entretien des voies piétonnes, du centre ancien, du jardin public et tous les lieux inaccessibles aux gros engins.

Le Lions Club Cassis les Calanques fait un don à la Ville

Le Lions Club Cassis les Calanques a souhaité s'associer à la protection de notre environnement. A l'occasion d'une cérémonie organisée en mairie le 22 juillet en présence de Madame le Maire et des représentants du Centre de secours, Serge Sferlazzo, Président du Lions Club et ses membres ont remis un chèque de 5160 € à la municipalité. La somme a permis l'achat d'une citerne de 30m3 offerte aux sapeurs-pompiers qui servira au ravitaillement des hélicoptères bombardiers d'eau.



Aménagement du carrefour des Janots

Après deux mois de chantier, les travaux d'élargissement du carrefour des Janots (chemin de Ceyreste et la route départementale 559) ont abouti début juillet dernier. Pour sécuriser cette intersection,

où de nombreux accidents ont eu lieu, deux petites parcelles de terrain ont été achetées par la mairie puis transférées à la Communauté urbaine MPM qui a réalisé les travaux pour un montant d'environ 240 000 €. A ce carrefour, qui est aussi un passage de bus scolaires, on décompte 200 à 250 voitures par jour.



Midi en France les 5 et 6 septembre

L'émission de France 3 fait sa rentrée à la rencontre des Cassidens ! Entouré de 14 chroniqueurs, Laurent Boyer présentera la culture de notre région, qu'elle soit musicale ou littéraire, culinaire ou patrimoniale, historique ou géographique. Toute son équipe vous donne rendez-vous autour du plateau installé sur le solarium les 5 et 6 septembre. L'émission sera diffusée de 11h à 12h puis de 13h à 13h45 chaque jour de la semaine. **Pour faire partie du public, merci de contacter le service communication au 04 42 01 66 55.**

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE



Créées en 1984 par le Ministère de la culture, c'est l'événement culturel de la rentrée !

Les Journées européennes du patrimoine sont l'occasion de découvrir les édifices publics qui ouvrent exceptionnellement leurs portes.

Le **Musée municipal** et les **Amis du musée** vous invitent à découvrir les expositions « Sur les traces du Cassis Antique » et « Cassis dans la lumière de Raphaël Ponson ». C'est aussi la possibilité de visiter le Château et l'Usine à fer. **Le nombre de places étant limité, nous vous rappelons que les réservations sont indispensables (avant le 15 septembre) au 04 42 01 88 66.**

Partez également à la « Découverte du Baou Redou », un quartier de Cassis très chahuté, à la rencontre des métiers d'autrefois, de la faune et de la flore. Une promenade guidée organisée par l'association « *Les Drailles de la Mémoire* » pour une durée de 2h30. Attention le terrain étant accidenté, de bonnes chaussures de marche sont conseillées. Rendez-vous au Pas de Belle Fille. Infos en page 4.

AGENDA

25^{ÈME} TOURNOI OPEN CASSIS

Jusqu'au 3 septembre,
Tennis Club des Gorguettes

EXPOSITION «CASSIS DANS LA LUMIÈRE DE RAPHAËL PONSON»
Visible du mercredi au samedi.
Entrée libre. Visite guidée : 3 €. Renseignements 04 42 01 88 66.

Jusqu'au 18 septembre, Musée

EXPOSITION «LA GROTTÉ COSQUER : ITINÉRAIRE D'UNE DÉCOUVERTE»
Tarifs : 2 €, 1 € -16 ans. Billetterie à l'Office de Tourisme.

Jusqu'au 30 septembre, Meva

VENDREDI 2 SEPTEMBRE

EXPOSITION «CUISINE DE FRANCE, LA GOURMANDISE» Réalisée par Bodoni et prêtée par la BDP. Rens. 04 42 01 19 47.
Jusqu'au 1^{er} octobre, bibliothèque Ariane

RANDONNÉE ÉTOILÉE Balade nocturne sur les constellations par U. Tainturier.
Tarifs : 9,50 €. Réservations au 06 18 97 57 69.
20h45, RDV à l'Office de Tourisme

SAMEDI 3, 10, 17 ET 24 SEPTEMBRE

LIVRES EN FUGUE Déposés sur une table, à l'ombre d'un platane, des livres vous attendent. Gratuit. Rens. 04 42 01 19 47.
Jardin de la bibliothèque Ariane

SAMEDI 3 & DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

26^{ÈME} CHALLENGE DE CASSIS DE PHOTOS SOUS-MARINES ANIMALIÈRES
Par la Fédération Française d'Etudes et de Sports sous-marins. Rens. 04 42 01 77 73.
Jusqu'au 4 septembre, Centre culturel

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

PLACE AUX PEINTRES
Par l'Art et la Manière
Renseignements 04 42 01 80 04.
De 9h à 19h, jardin public

MARCHÉ DES POTIERS
Par Terres de Provence
25 potiers présents.
De 9h à 19h, place Baragnon

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 16, 17 & 18 SEPTEMBRE



LE VOYAGE DU PATRIMOINE

VENDREDI 16
10h, VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DE CASSIS par G. Gaudin. Inscription indispensable*

SAMEDI 17
10h et 14h30, VISITE GUIDÉE DU MUSÉE 14h, PROMENADE GUIDÉE
«Découverte du Baou Redoun» par Les Drailles de la Mémoire (véhicule indispensable)

DIMANCHE 18
10h et 14h30, VISITE GUIDÉE DU MUSÉE 10h30, VISITE GUIDÉE DE L'USINE À FER par G. Gaudin. Inscription indispensable*

*avant le 15 septembre au 04 42 01 88 66

Ouverture exceptionnelle du musée les 17 et 18 septembre. Entrée libre de 11h à 12h30 et de 14h à 18h.

Infos en page 3

MARDI 6 SEPTEMBRE

LA RECAMPADO FÊTE LA RENTRÉE
Apéritif et repas pour fêter sa rénovation.

JEUDI 8 SEPTEMBRE

RÉUNION PUBLIQUE PRÉSENTATION DES TRAVAUX DU CENTRE VILLE
18h30, Oustau Calendal

VENDREDI 9 SEPTEMBRE

EXPOSITION DE PEINTURE par M. Gaudin
Jusqu'au 18 septembre, Salles voûtées

9, 10, 11 & 16, 17, 18 SEPTEMBRE

QUAI DES ARTISTES Artistes peintres et caricaturistes. Rens. 04 42 01 66 52.
De 16h à 22h, quai Calendal

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

CASSIS RACE RÉGATE D'AVIRON DE MER
110 équipages et 280 rameurs. Par l'Aviron Club de Cassis. Rens. 06 26 92 19 21.
A partir de 9h, plage de la Grande Mer

MARDI 13 SEPTEMBRE

LIVRES ÉCHANGES Débat autour du livre «Amerigo» de S. Sweig par H. Vérine.
18h, Centre culturel Rens. 04 42 01 82 01

JEUDI 15 SEPTEMBRE

PROMENADE RACONTÉE DANS LE VILLAGE
par JP. Cassely. Tarif = 8€. Rens. 06 07 32 10 31
10h, RDV à l'Office de Tourisme

VENDREDI 16 SEPTEMBRE

CONFÉRENCE «LA GROTTÉ COSQUER : ITINÉRAIRE D'UNE DÉCOUVERTE» Tarif : 5€
Par H. Cosquer. Billetterie à l'Office de Tourisme.
18h, Meva Rens. 0892 259 892

CINÉ PASSION «LE DISCOURS D'UN ROI»
de Tom Hooper. Tarif = 5 €. 19h30, Centre culturel 04 42 01 77 73

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES CASSIDAÏNES Rens. 04 42 01 92 89
A partir de 9h30, jardin public

RÉUNION DE QUARTIER GYMNASÉ, VIGUERIE, DAUDET
10h30, RDV devant la résidence Lei Tapenie

Vendanges Étoilées 23, 24 & 25 SEPTEMBRE

VENDREDI 23
A l'Oustau Calendal
10h, CONFÉRENCE des enfants cassidains
CONFÉRENCE 1936-2011, 75 ANS D'AO
14h30, avec JF. Mesplède, ancien patron du guide Michelin France
16h, avec P. Faure-Brac, meilleur sommelier du monde

SAMEDI 24
A l'Oustau Calendal
10h et 14h30, DÉMONSTRATIONS DES 4 CHEFS ÉTOILÉS Tarif : 5 €/pers. et par démonstration

DIMANCHE 25
Eglise Saint-Michel et parvis
10h30, MESSE DES VIGNERONS
11h30, BÉNÉDICTION, DANSE DE LA SOUCHE ET DÉFILÉ DES GROUPES FOLKLORIQUES

Sur les quais du port
11h30, DÉGUSTATION DES VINS AOC offert par les domaines cassidains
12h, concert à 4 PLANCHAS ET 8 MAINS

REMISE DU CATALOGUE DES ACTIVITÉS «SAISON 2011-2012» DU CENTRE CULTUREL
11h, Centre culturel 04 42 01 77 73

POT DE RENTRÉE de Cassis accueil
19h, Centre culturel

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

EXPOSITION DE PEINTURE
Par la Société des Peintres Cassidains
De 9h à 19h, place Baragnon 04 42 01 87 49

MARDI 20 SEPTEMBRE

CONFÉRENCE «SUR LES CHEMINS DE COMPOSTELLE»
Par Michel Gaetano. Entrée libre.
18h, Centre culturel 04 42 01 77 73

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

Danielle MILON, Maire de Cassis reçoit ses administrés rendez-vous, par ordre d'arrivée.
De 10h à 12h, Hôtel de Ville

HEURE DU CONTE
avec Florence Féry. A partir de 3 ans.
15h30, bibliothèque Ariane 04 42 01 19 47

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

THÉÂTRE «SCENAS FLAMENCAS»
d'après Molière par la Compagnie du Baldaquin. Mise en scène de M. Lopez.
Centre culturel 04 42 01 77 73

LUNDI 26 SEPTEMBRE

HOMMAGE AUX HARKIS
11h30, stèle du jardin public

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

CONFÉRENCE ITER ET LES DÉFIS DU REACTEUR
Par le Dr X. Litaudon. Organisée par le Rotary Cassis. Réservation au 06 22 46 15 49.
19h30, Restaurant de la Presqu'île

JEUDI 29 SEPTEMBRE

VISITE DE NOTRE DAME DE LA GARDE ET DÉJEUNER SPECTACLE au Cabaret Le Cyclope
Organisé par le CCAS. Réservé aux Cassidains de + de 60 ans. Rens. 04 42 98 81 47.

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

EXPOSITION DE PEINTURE
d'Olivier Coudert
Jusqu'au 9 octobre, Salles voûtées

Sur la place Baragnon
13h, AOU animé par les groupes folkloriques.
Tarif : 13 €. Inscriptions les 16 et 21 septembre sur le marché.

PENDANT LA MANIFESTATION

A l'Oustau Calendal
de 10h à 18h, EXPOSITION
VENTE DE MATÉRIEL DE CUISINE



Au jardin public
de 10h à 18h, MARCHÉ DES PRODUCTEURS ET DÉMONSTRATIONS DE CHEFS (sauf dimanche)

Aux Salles voûtées
de 10h à 18h, EXPOSITION «COLLAGES»
d'Alain Passard
vendredi et samedi de 10h à 12h,
DÉDICACES ET VENTE DE LIVRES

Au Four banal (sauf dimanche)
de 10h à 18h, ATELIER CHOCOLAT

Infos en page 3
www.les-vendanges-etoilees.com

Vos élus vous reçoivent

Madame le Maire, Danielle MILON
vous reçoit sur rendez-vous, et sans rendez-vous un mercredi par mois
de 10h à 12h, mercredi 21 septembre
Hôtel de ville – 1^{er} étage

Bernard GIRAUD
Conseiller délégué à la vie et animation maritime et à l'aménagement et développement durable
de 10h à 12h, les lundis
Hôtel de ville - 1^{er} étage

Martine MAZEROLLE
Adjointe aux affaires sociales, CCAS, 3^{ème} âge, personnes handicapées, logement social, emploi et insertion
de 9h30 à 12h,
les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois
CCAS – 10 rue Adolphe Thiers

Pascal CHAIX
Adjoint à la vie économique, commerce, artisanat
de 18h à 19h,
les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois
Annexe salles voûtées,
Cour d'honneur de l'Hôtel de ville

Dominique MATEO
Adjointe à la petite enfance – enfance
de 16h30 à 18h30 sur rendez-vous,
les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois
Hôtel de ville - 2^{ème} étage

Michel MORTELETTE
Adjoint à la jeunesse et au sport
de 17h30 à 19h sur rendez-vous,
les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois
Annexe salles voûtées,
Cour d'honneur de l'Hôtel de ville

Frédéric SOULAYROL
Adjoint à la culture et aux équipements culturels
Sur rendez-vous, le matin
Hôtel de ville – 2^{ème} étage

Marc de CANEVA
Adjoint à l'environnement
de 17h30 à 19h30,
les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois
Annexe salles voûtées,
Cour d'honneur de l'Hôtel de ville

Pour toute demande de RDV avec un élu, veuillez vous adresser au :

Bureau des élus
Soit par téléphone : 04 42 01 66 58
Soit par courriel : elus@cassis.fr

Permanence en mairie
des élus de la circonscription

Bernard DEFLESSELLES
Député des Bouches-du-Rhône,
Conseiller régional
de 9h30 à 12h,
le 2^{ème} jeudi du mois

Roland GIBERTI
Conseiller général du Canton
de 9h30 à 12h,
le 2^{ème} jeudi du mois

Pour recevoir Le Cassidien en ligne, contactez le service communication www.cassis.fr
par mail : mairie@cassis.fr

